



Pb entre propriétaire des murs, ancien loc et nouveau loc

Par **LMJKM**, le **04/12/2014** à **01:06**

Grosse énigme pour nous...

1er oct 2014 creation autoentreprise en restauration traditionnelle dans un resto-bar, le propriétaire n'ayant toujours pas reçu le document de cessation d'activité de l'ancien locataire il nous autorise à exercer notre activité le tps de finaliser notre bail. Nous payons le loyer, toujours 3-4 jours avant le mois par virement dont libellé "loyer murs" et nom du propriétaire. Le propriétaire étant en congés 3 semaines à compter du 7/11 nous avertie par tel qu'il s'occupera de voir le notaire pour le bail. Pas de nouvelles et cet après-midi il appelle pour nous dire que demain le 4/12 à 16h il arrive avec huissier pour faire fermer le resto suite aux prédécesseurs qui sont endettés depuis fort longtemps mais aussi nous apprend que pour l'instant impossible de faire le bail car il y a un pb de lieu de cessation d'activité du prédécesseur par rapport au bail qui est en 3-6-9. Le nôtre devait être un bail précaire. Quels sont nos recours? Démarches? Peuvent ils nous obliger à partir? Sachant que tout a été informé par tel, nous ne sommes même pas prévenus par courrier, est-ce normal surtout que nous n'avons rien fait!?